

BAREME DES HONORAIRES AU 21/03/2022

VENTE DE BIENS A USAGE D'HABITATION, IMMEUBLE A USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL, TERRAIN A BÂTIR (TVA à 20 %)

PRIX DE VENTE	PART HONORAIRES CHARGE VENDEUR	PART HONORAIRES CHARGE ACQEREUR
Garage ou parking sous-sol	Forfait 1500 € TTC	Forfait 1500 € TTC
De 0 à 50 000 €	Forfait 2500 € TTC	Forfait 2500€ TTC
DE 50 001 € à 70 000 €	3000 € TTC	3000 € TTC
DE 70 001 € à 90 000 €	3500 € TTC	3500 € TTC
DE 90 001 € à 120 000 €	4000 € TTC	4000 € TTC
DE 120 001 € à 140 000 €	4500 € TTC	4500 € TTC
DE 140 001€ à 160 000 €	5000 € TTC	5000 € TTC
DE 160 001 € à 180 000 €	5500 € TTC	5500 € TTC
De 180 001 € à 200 000 €	6000 € TTC	6000 € TTC
De 200 001 € à 220 000 €	6500 € TTC	6500 € TTC
De 220 001 € à 240 000 €	7000 € TTC	7000 € TTC
De 240 001 € à 260 000 €	7500 € TTC	7500 € TTC
De 260 001 € à 280 000 €	8000 € TTC	8000 € TTC
De 280 001 € à 300 000 €	8500 € TTC	8500 € TTC
De 300 001 € à 350 000 €	9000 € TTC	9000 € TTC
De 350 001 € à 400 000 €	9500 € TTC	9500 € TTC
AU DELA DE 400 001 €	2.5 % TTC	2.5 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ESTIMATION DE VALEUR : 180 € TTC

HONORAIRE DE LOCATION (TVA 20 %)

LOCAUX D'HABITATION SOUMIS A LA LOI DU 6 JUILLET 1989	HONORAIRE TTC A LA CHARGE DU BAILLEUR	HONORAIRE TTC A LA CHARGE DU LOCATAIRE
Visite, constitution de dossier, rédaction du bail	5 % TTC du loyer annuel Hors Charges	5 % TTC du loyer annuel Hors Charges
Etat des lieux	2 % TTC du loyer annuel Hors Charges	2 % TTC du loyer annuel Hors Charges

Tous deux dans la limite du prix au m² autorisé par la loi

HONORAIRE DE GESTION LOCATIVE (TVA 20 %)

PRESTATION	HONORAIRE TTC CHARGE BAILLEUR
Gestion immobilière	7,2 % TTC sur le loyer charges comprises
Assurance garantie des loyers impayés	3 % TTC sur le loyer charges comprises

Référent Tracfin : Mr David Bouloulaud